



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/04/19

Reçu en Préfecture le : 03/05/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 29 avril 2019
D-2019/158

Aujourd'hui 29 avril 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Florence FORZY-RAFFARD présente jusqu'à 17H00, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 18H50 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 20H00

Excusés :

Madame Brigitte COLLET, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Etude de marché commerces, artisanat et services. Projet de renouvellement urbain du Grand Parc. Demande de subvention. Autorisation

Madame Maribel BERNARD, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le quartier du Grand Parc, inscrit dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, accueille près de 4 000 logements et 11 000 habitants sur une superficie d'environ 60 hectares. Le Grand Parc a fait l'objet d'une réflexion globale et partenariale entre 2012 et 2014. La Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, les bailleurs Aquitanis, InCité et la CDC Habitat, ainsi que la Polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine, ont validé le Projet de Renouvellement Urbain du Grand Parc en mars 2014. Celui-ci a pris la forme d'un plan d'actions coordonnées visant à améliorer le fonctionnement du quartier et mieux l'aménager.

Le projet s'articule ainsi autour de quatre axes :

- Mieux relier le quartier avec son environnement immédiat ;
- Aménager les places du quartier en lieux de rencontre ;
- Rendre les espaces verts aux habitants pour qu'ils deviennent de réels lieux de vie ;
- Habiter : valoriser le patrimoine existant et proposer de nouveaux modes d'habiter.

Ce projet permet de renforcer l'attractivité du quartier et de retisser des liens fonctionnels et affectifs avec les espaces environnants. Lieu de vie aujourd'hui, il s'agit aussi d'en faire un lieu de destination pour l'ensemble des bordelais.

Les objectifs stratégiques de l'étude

La Ville et ses partenaires ont réalisé une étude de marché commerces, artisanat et services sur le périmètre élargi du Grand Parc dont les principaux objectifs étaient de :

- Identifier le contexte socio-démographique, économique et concurrentiel à l'échelle du quartier,
- Evaluer le marché théorique sur les différents secteurs du quartier,
- Construire une approche critique du fonctionnement du centre commercial Europe,
- Définir un programme commercial et de services précis pour le Grand Parc : pieds d'immeubles, centres commerciaux et marché hebdomadaire.

Au-delà de l'étude et de ses préconisations, il s'est agi d'établir un constat partagé par l'ensemble des acteurs des enjeux identifiés par tous et des scénarios qui relèvent d'une dynamique collective. La démarche a, en ce sens, privilégié les échanges et les remontées du terrain. Une enquête d'usagers nécessaire dans la perception des pratiques marchandes, de l'image du quartier et des activités présentes a été réalisée.

Périmètre de l'étude

L'étude a été conduite sur le périmètre du Projet de Renouvellement Urbain du Grand Parc.

Gouvernance et durée de l'étude

La maîtrise d'ouvrage de l'étude a été exercée par la Ville de Bordeaux en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, Bordeaux Métropole et les bailleurs Aquitanis, Incité et CDC Habitat. Le pilotage technique a été assuré par Bordeaux Métropole - Direction de l'Habitat - Mission renouvellement urbain.

Le comité de pilotage, composé des élus référents de la Ville et de la Métropole, des Directeurs concernés des organismes ou services partenaires de l'étude (Caisse des Dépôts, Aquitanis, Incité et CDC Habitat) et des Directeurs référents à la Ville et à la Métropole, s'est réuni deux fois pendant la durée de l'étude.

Des ateliers de travail ont permis de suivre l'avancée des différentes missions du prestataire et de garantir la cohérence des actions des collectivités publiques et des partenaires, ils ont été organisés avec des techniciens référents de la Ville et de la Métropole et des chargés de projets concernés des partenaires de l'étude.

La durée de l'étude a été de 5 mois.

Plan de financement

Au regard de l'importance de cette étude pour l'ensemble du quartier, les partenaires intervenant sur le quartier la soutiennent selon le plan de financement suivant :

Plan de financement

Cofinanceurs	Montant (TTC)
Ville de Bordeaux	4 794 €
Bordeaux Métropole	3 995 €
Aquitanis	2 397 €
InCité	3 995 €
CDC Habitat	799 €
Caisse des Dépôts et Consignations	15 980 €
Total	31 960 €

Dans le cas où l'un des cofinancements serait moindre, la Ville s'engage à prendre à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A solliciter les différents cofinancements ci-dessus ;
- A signer tout document afférant à ces cofinancements ;
- A encaisser ces cofinancements.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 avril 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Maribel BERNARD